

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01195
Numéro SIREN : 528 984 461
Nom ou dénomination : CAIMA DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2018 sous le numéro de dépôt 2765

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Page 1

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Allée de l'Enclos		35132 VEZIN LE COQUET	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 2 8 9 8 4 4 6 1 0 0 0 2 0		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 31 08 2017	
		N-1 31 08 2016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		2765	
Frais de développement * CX			
Concessions, brevets et droits similaires AF			
Fonds commercial (1) AH		400 000	
Autres immobilisations incorporelles AJ			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
Terrains AN			
Constructions AP			
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		13 058	
Autres immobilisations corporelles AT		643 639	
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU			
Créances rattachées à des participations BB			
Autres titres immobilisés BD			
Prêts BF			
Autres immobilisations financières* BH		7 260	
TOTAL (II) BJ		1 063 958	
Matières premières, approvisionnements BL			
En cours de production de biens BN			
En cours de production de services BP			
Produits intermédiaires et finis BR			
Marchandises BT		1 243 700	
Avances et acomptes versés sur commandes BV			
Clients et comptes rattachés (3)* BX		233 831	
Autres créances (3) BZ		291 245	
Capital souscrit et appelé, non versé CB			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD			
Disponibilités CF		1 270	
Charges constatées d'avance (3)* CH		69 033	
TOTAL (III) CJ		1 839 080	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		2 903 037	
		312 836	
		2 590 202	
		2 582 481	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 7 260	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

En Euros.

FIDORG NORMANDIE

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300.....000.....)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	100 000	100 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	750	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(59 245)	(69 276)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(66 520)	10 031	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	274 985	341 505
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	844 345	770 462	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 256 984	1 233 707	
	Dettes fiscales et sociales	DY	213 724	236 703	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	164	104	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	2 315 217	2 240 976	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 590 202	2 582 481	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 105 656	1 944 623	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	545 473	87 810		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL CATMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	13 599 111	FB		FC	13 599 111
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF	
		FG	41 164	FH		FI	42 733
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 640 275	FK		FL	13 640 275
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	290 106
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 232
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 344
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 936 957
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 663 867
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(48 679)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	30
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 140 216
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	62 847
	Salaires et traitements*					FY	828 207
	Charges sociales (10)					FZ	240 466
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	83 100
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	4 785
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2 046
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 976 856
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(39 899)
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	20
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26 120
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	26 120
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(26 120)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(66 018)

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 720	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		2 720	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 698	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	502	5 412	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	502	7 110	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(502)	(4 391)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(450)	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	13 936 957	14 561 538	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 003 477	14 551 507	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(66 520)	10 031	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 232		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 136	1 008	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
SORTIE IMMOBILISATION		502			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informatique

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	400 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	13 493	KT		KU	192
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	627 865	KW		KX	9 785
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	6 109	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	647 467	LO		LP	9 977
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
Autres participations						8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	7 260	1U		1V		
TOTAL IV						LQ	7 260	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	1 054 727	OH		OJ	9 977	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	400 000	IX	400 000		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	627	MK	13 058		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM	120	MN	637 530	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	6 109	MT	6 109	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE			
	TOTAL III				IY		NG	747	NH	656 698		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		
Autres participations				IO		OX		OY				
Autres titres immobilisés				II		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	7 260	2F	7 260			
TOTAL IV				I3		NJ	7 260	NK	7 260			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	747	OL	1 063 958			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

FIDORG NORMANDIE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 657	QA	3 702	QB	133	QC	6 226
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	203 618	QE	105 578	QF	112	QG	309 084
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 569	QM	1 384	QN		QO	4 953
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	209 844	QV	110 664	QW	245	QX	320 263
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	209 844	OP	110 664	OQ	245	OR	320 263

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

FIDORG NORMANDIE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	15 352	6U	4 785
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	(0)
	TOTAL III	7B	15 352	TY	4 785
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	15 352	UB	4 785
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	4 785	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	7 260	UV	7 260	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	22 271		22 271						
	Autres créances clients	UX	211 560		211 560						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	360		360						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	6 644		6 644						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	133 169		133 169					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	36 191		36 191					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	114 881		114 881						
	Charges constatées d'avance	VS	69 033		69 033						
	TOTAUX		VT	601 369	VU	601 369	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	547 992		547 992						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	296 352		86 791		209 561				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 256 984		1 256 984						
Personnel et comptes rattachés		8C	86 172		86 172						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	94 451		94 451						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 834		2 834						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	30 266		30 266						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	164		164						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 315 217	VZ	2 105 656		209 561				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	85 031	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La société GENEDIS a réalisé une aide financière de 290.106 euros sur l'exercice 2016/2017 qui est enregistrée en résultat d'exploitation (compte 74100).
- Une somme de 80.000 € reste dûe au 31/08/2017 par la société CAIMA DISTRIBUTION dans le cadre de la convention de remboursement échelonné souscrite avec la société C.S.F 14120 Mondeville en date du 03/06/2015 pour un total de 201.684 ,47 et s'étalant jusqu'au 20/06/2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 45 749 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	45 749
Total	45 749

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	75.0000	4 000			4 000

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE POMOCASH	400 000			400 000	
Total	400 000			400 000	

La société a fait l'acquisition le 11/12/2013 du fonds de commerce de vente en gros de produits alimentaires et non alimentaires à destination des commerçants et des professionnels de la restauration à VEZIN LE COQUET 35132 appartenant à la société GENEDIS (groupe CARREFOUR)

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une valorisation (nombre de mois de chiffre d'affaires annuel ttc après déduction de la capitalisation des coûts de remise état, de la capitalisation des locations et avec prise en compte de l'aide de la société CARREFOUR).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
	Linéaire	
	Linéaire	
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition avant rabais, ristournes et escomptes.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

L'inventaire physique des stocks et leur évaluation ont été effectués en dehors de la présence du cabinet comptable, qui a établi les comptes annuels.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	375
Autres créances	117 262
Total	117 637

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 519
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 343
Dettes fiscales et sociales	163 044
Total	389 906

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	69 033
Total	69 033

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des comptes: 7.200 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	81 507
Autres engagements donnés :	381 383
Prêt BPO 07075275 échéance 11/11/2020	381 383
Total (1)	462 890

Engagements reçus

La Banque Populaire soutient la société CAIMA avec un découvert de 250.000 € et un billet à ordre de 250.000 € valable à 2 mois.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

L'évaluation actuarielle du passif social de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite s'élève à la somme de 81.507 euros en retenant les hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative des salariés entre 60 et 62 ans,
- Taux d'actualisation brut de 1.45 %,
- Revalorisation des salaires de 0.5%,
- Turn-over 1% ,
- Table de mortalité INSEE 2017.

Cet engagement était couvert par un contrat signé auprès de la société d'assurance AXA à hauteur de 103 055 euros au 31/12/2014 (n° de contrat 2 723 205 005 400).

Il est à noter que la société AXA a pris en charge une somme de 10 430 euros le 02/06/2015, de 11.853 euros le 07/10/2016 et de 10.640 euros le 08/06/2017 dans le cadre du départ à la retraite de salariés.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	7 969
50 à 54 ans	6 à 10 ans	31 846
40 à 49 ans	11 à 20 ans	26 087
30 à 39 ans	21 à 30 ans	12 840
moins de 30 ans	plus de 30 ans	2 765
Engagement total		81 507

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à l'initiative des salariés entre 60 et 62 ans,
- Taux d'actualisation brut de 1.45%,
- Revalorisation des salaires de 0.5%,
- Turn-over 1%,
- Table de mortalité INSEE 2017.

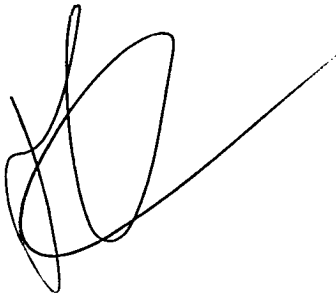
SARL CAIMA DISTRIBUTION

*Allée de l'Enclos
ZA des Trois Marches
35132 VEZIN LE COQUET*

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/09/2016 au 31/08/2017*

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Le Gérant.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SARL CAIMA Distribution
Capital social de 300.000 euros
Siège social : ZAC des Trois Marches Allée de l'Enclos
35132 VEZIN LE COQUET

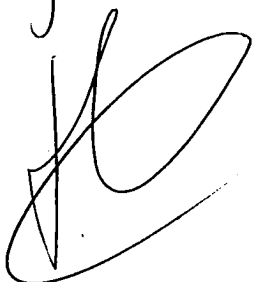
R.C.S RENNES 528.984.461

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2017
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2018

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide, conformément à la loi et aux dispositions statutaires, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos au 31 août 2017, s'élevant à 66.520,24 euros, au poste « report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 125.765,25 euros.

La collectivité des associés a noté qu'il n'a été distribué aucun dividende précédemment et qu'il existe une dépense somptuaire ayant donné lieu à réintégration au résultat fiscal pour la somme de 815 euros concernant l'amortissement excédentaire du véhicule de société.

Le Gérant.


SARL CAIMA Distribution
Capital social de 300.000 euros
Siège social : ZAC des Trois Marches Allée de l'Enclos
35132 VEZIN LE COQUET

R.C.S RENNES 528.984.461

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2018

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2017

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide, conformément à la loi et aux dispositions statutaires, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos au 31 août 2017, s'élevant à 66.520,24 euros, au poste « report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 125.765,25 euros.

La collectivité des associés a noté qu'il n'a été distribué aucun dividende précédemment et qu'il existe une dépense somptuaire ayant donné lieu à réintégration au résultat fiscal pour la somme de 815 euros concernant l'amortissement excédentaire du véhicule de société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Le Gérant



CAIMA DISTRIBUTION

SARL au capital de 300 000 €

**Siège social : Allée de l'Enclos - ZAC des trois Marches
35132 VEZIN LE COQUET**

RENNES 528 984 461

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2017

Mesdames, Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL CAIMA DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31/08/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL CAIMA DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les stocks et les immobilisations incorporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion, exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

Le montant total des factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ne concorde pas avec la comptabilité

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la CAIMA DISTRIBUTION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 13 Février 2018

Le Commissaire aux comptes

RENOUVIN ASSOCIES,

Représentée par RENOUVIN Marie-Claire



Désignation de l'entreprise : <u>SARL CAIMA DISTRIBUTION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>Allée de l'Enclos</u>		35132 <u>VEZIN LE COQUET</u> Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>5 2 8 9 8 4 4 6 1 0 0 0 2 0</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31 08 2017</u>	
		N-1 <u>31 08 2016</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		Stocks : CR	
Immobilisations :		Créances :	

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans la rubrique n° 2022

En Euros.

FIDORG NORMANDIE

900

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300.....000.....)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	100 000	100 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(59 245)	(69 276)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(66 520)	10 031
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	274 985	341 505
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	844 345	770 462
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 256 984	1 233 707
	Dettes fiscales et sociales	DY	213 724	236 703
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	164	104
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 315 217	2 240 976
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 590 202	2 582 481
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 105 656	1 944 623
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	545 473	87 810

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

gwr

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	13 599 111	FB		FC	13 599 111
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	41 164	FH		FI	41 164
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 640 275	FK		FL	13 640 275
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	290 106
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 232
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 344
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 936 957
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 663 867
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(48 679)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	30
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 140 216
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	62 847
	Salaires et traitements*					FY	828 207
	Charges sociales (10)					FZ	240 466
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	83 100
						GB	
						GC	4 785
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	2 046
	Autres charges (12)					GF	13 976 856
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(39 899)
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	38 296
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	20
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	20
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GQ	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	26 120
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	24 344
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	26 120
	Total des charges financières (VI)					GV	(26 120)
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	(66 018)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							13 972

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Neant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		2 720	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		2 720	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		1 698	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	502	5 412	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	502	7 110	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(502)	(4 391)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		(450)	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	13 936 957	14 561 538	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	14 003 477	14 551 507	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(66 520)	10 031	
RENOUVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	2 232		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	1 136	1 008	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
SORTIE IMMOBILISATION										502			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

94

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La société GENEDIS a réalisé une aide financière de 290.106 euros sur l'exercice 2016/2017 qui est enregistrée en résultat d'exploitation (compte 74100).
- Une somme de 80.000 € reste dûe au 31/08/2017 par la société CAIMA DISTRIBUTION dans le cadre de la convention de remboursement échelonné souscrite avec la société C.S.F 14120 Mondeville en date du 03/06/2015 pour un total de 201.684 ,47 et s'étalant jusqu'au 20/06/2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 45 749 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

142

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	45 749
Total	45 749

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	75.0000	4 000			4 000

768

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	400 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M2]	KS	13 493	KT		KU	192	
		Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	627 865	KW		KX	9 785	
		Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	6 109	LC		LD		
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
		Avances et acomptes	LK		LL		LM		
		TOTAL III	LN	647 467	LO		LP	9 977	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
		Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	7 260	1U		1V			
TOTAL IV		LQ	7 260	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 054 727	ØH		ØJ	9 977	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste 1		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	400 000	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	627	MJ	627	MK	13 058	
		Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU	120	MM	120	MN	637 530	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 109	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		
	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		
		Avances et acomptes	NC		ND		NE		
		TOTAL III	IY	747	NG	747	NH	656 698	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	747	ØL	1 063 958	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
Autres participations		IØ		ØX		ØY			
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	7 260	2G	7 260		
TOTAL IV		I3		NJ	7 260	2H	7 260		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	747	ØL	1 063 958	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

FDORG NORMANDIE

7/28

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTIONNéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 657	QA	2 764	QB	133	QC	5 288
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	203 618	QE	79 251	QF	112	QG	282 757
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 569	QM	1 085	QN		QO	4 654
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	209 844	QV	83 100	QW	245	QX	292 699
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	209 844	ØP	83 100	ØQ	245	ØR	292 699

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

FIDORG NORMANDIE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

7/22

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	OT	15 352	6U	4 785
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	
	TOTAL III	7B	15 352	TY	4 785
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	15 352	UB	4 785
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	4 785	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

76

Désignation de l'entreprise : SARL CAIMA DISTRIBUTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	7 260	UV	7 260	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	22 271		22 271						
	Autres créances clients	UX	211 560		211 560						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	360		360						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	6 644		6 644						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	133 169		133 169					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	36 191		36 191					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	114 881		114 881						
	Charges constatées d'avance	VS	69 033		69 033						
	TOTAUX		VT	601 369	VU	601 369	VV				
RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	547 992	547 992							
	à plus de 1 an à l'origine	VH	296 352	86 791		209 561					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 256 984	1 256 984							
Personnel et comptes rattachés		8C	86 172	86 172							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	94 451	94 451							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 834	2 834							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	30 266	30 266							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	164	164							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 315 217	VZ	2 105 656	209 561					
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	85 031	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

7/12

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE POMOCASH	400 000			400 000	
Total	400 000			400 000	

La société a fait l'acquisition le 11/12/2013 du fonds de commerce de vente en gros de produits alimentaires et non alimentaires à destination des commerçants et des professionnels de la restauration à VEZIN LE COQUET 35132 appartenant à la société GENEDIS (groupe CARREFOUR)

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une valorisation (nombre de mois de chiffre d'affaires annuel ttc après déduction de la capitalisation des coûts de remise état, de la capitalisation des locations et avec prise en compte de l'aide de la société CARREFOUR).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

per

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
	Linéaire	
	Linéaire	
	Linéaire	
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition avant rabais, ristournes et escomptes.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

L'inventaire physique des stocks et leur évaluation ont été effectués en dehors de la présence du cabinet comptable, qui a établi les comptes annuels.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	375
Autres créances	117 262
Total	117 637

96

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 519
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 343
Dettes fiscales et sociales	163 044
Total	389 906

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	69 033
Total	69 033

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires provisionnés au titre du contrôle légal des comptes: 7.200 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	81 507
Autres engagements donnés :	381 383
Prêt BPO 07075275 échéance 11/11/2020	381 383
Total (1)	462 890

Engagements reçus

La Banque Populaire soutient la société CAIMA avec un découvert de 250.000 € et un billet à ordre de 250.000 € valable à 2 mois.

9/12

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

L'évaluation actuarielle du passif social de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite s'élève à la somme de 81.507 euros en retenant les hypothèses suivantes :

- Départ à l'initiative des salariés entre 60 et 62 ans,
- Taux d'actualisation brut de 1.45 %,
- Revalorisation des salaires de 0.5%,
- Turn-over 1% ,
- Table de mortalité INSEE 2017.

Cet engagement était couvert par un contrat signé auprès de la société d'assurance AXA à hauteur de 103 055 euros au 31/12/2014 (n° de contrat 2 723 205 005 400).

Il est à noter que la société AXA a pris en charge une somme de 10 430 euros le 02/06/2015, de 11.853 euros le 07/10/2016 et de 10.640 euros le 08/06/2017 dans le cadre du départ à la retraite de salariés.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	7 969
50 à 54 ans	6 à 10 ans	31 846
40 à 49 ans	11 à 20 ans	26 087
30 à 39 ans	21 à 30 ans	12 840
moins de 30 ans	plus de 30 ans	2 765
Engagement total		81 507

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à l'initiative des salariés entre 60 et 62 ans,
- Taux d'actualisation brut de 1.45%,
- Revalorisation des salaires de 0.5%,
- Turn-over 1%,
- Table de mortalité INSEE 2017.

act